



Centre Éducatif Fermé de Clarac

L'association ADES EUROPE est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Affiliée à la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant), elle est reconnue d'utilité publique et agréée association nationale d'éducation populaire. L'Association pour le Développement Économique et Social en Europe (ADES Europe) regroupe des personnes physiques et morales sur les bases :

- D'une volonté de solidarité et d'aide aux enfants, adolescents et adultes en difficulté,
- Du respect de la personne humaine dans toutes ses composantes,
- Du rejet du racisme et de la xénophobie,
- D'un engagement militant laïc.

Elle a donc pour but de promouvoir, développer et gérer des projets œuvrant sur le thème de l'insertion et l'intégration des personnes en difficulté.

Le siège de l'association est situé Route Nationale 117, 09160 **PRAT-BONREPAUX**.

L'association, dont les statuts ont été redéposés le 13 janvier 1996, est dirigée par un Conseil d'Administration, présidé par Monsieur Henri POUCHÈS, Médecin Chef de Service et du secteur de psychiatrie infanto-juvénile de l'Ariège à la retraite.

L'ADES Europe accueille et accompagne des enfants, adolescents et adultes dans le domaine de la Protection de l'Enfance et de l'urgence sociale.

En **2024**, ADES Europe est implantée sur **4 départements** (l'Ariège, la Haute Garonne, les Hautes Pyrénées et le Gers) et gère quinze établissements et services, dont le **CEF de Clarac**.



Le Centre Educatif Fermé (CEF) de Clarac

Ouverture prévue : mars 2025

Public accueilli : 12 jeunes de 15 à 18 ans, garçons et filles en conflit avec la loi, multirécidivistes et multiréitérants, en alternative à l'incarcération.

Cadre du placement : Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM) - Contrôle judiciaire/Révocation/Sursis probatoire/Placement extérieur/Liberté conditionnelle.

Partenaire principal : Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), organisme de tutelle et financeur.

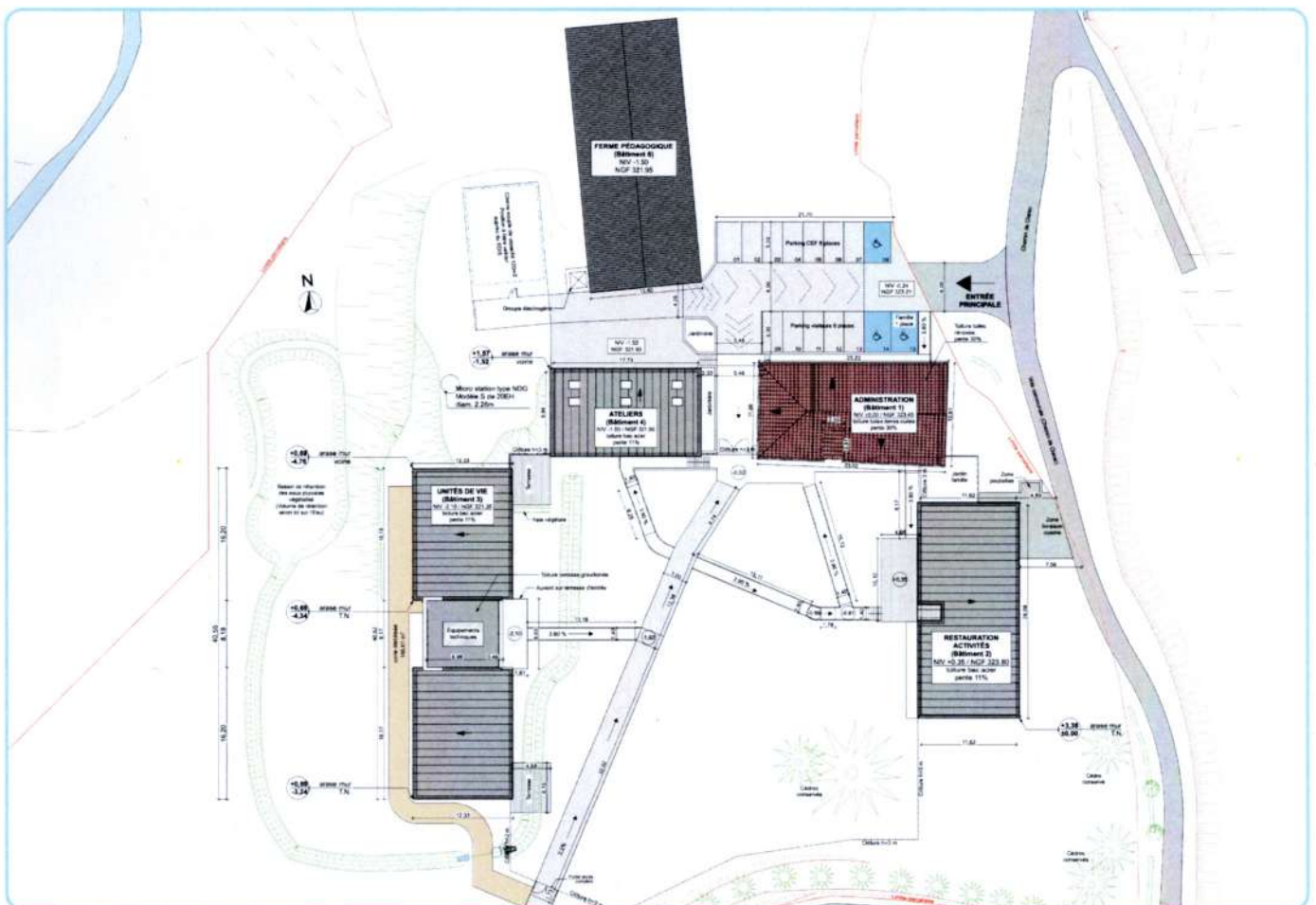
Mission : accompagnement éducatif d'adolescents en rupture vers une réinsertion sereine dans la société, au moyen d'une prise en charge individualisée, dans un objectif de prévention de la délinquance et de lutte contre la récidive.

Axes de travail principaux : promotion de la santé ; insertion sociale et professionnelle.

Moyens humains : 26,5 ETP - directeur, directeur-adjoint, cheffe de service, secrétaire-comptable, psychologue, infirmier, agent technique, travailleurs sociaux, éducateurs techniques spécialisés, surveillants de nuit, maitresses de maison, et un enseignant mis à disposition par l'Education Nationale.

Plan de la structure

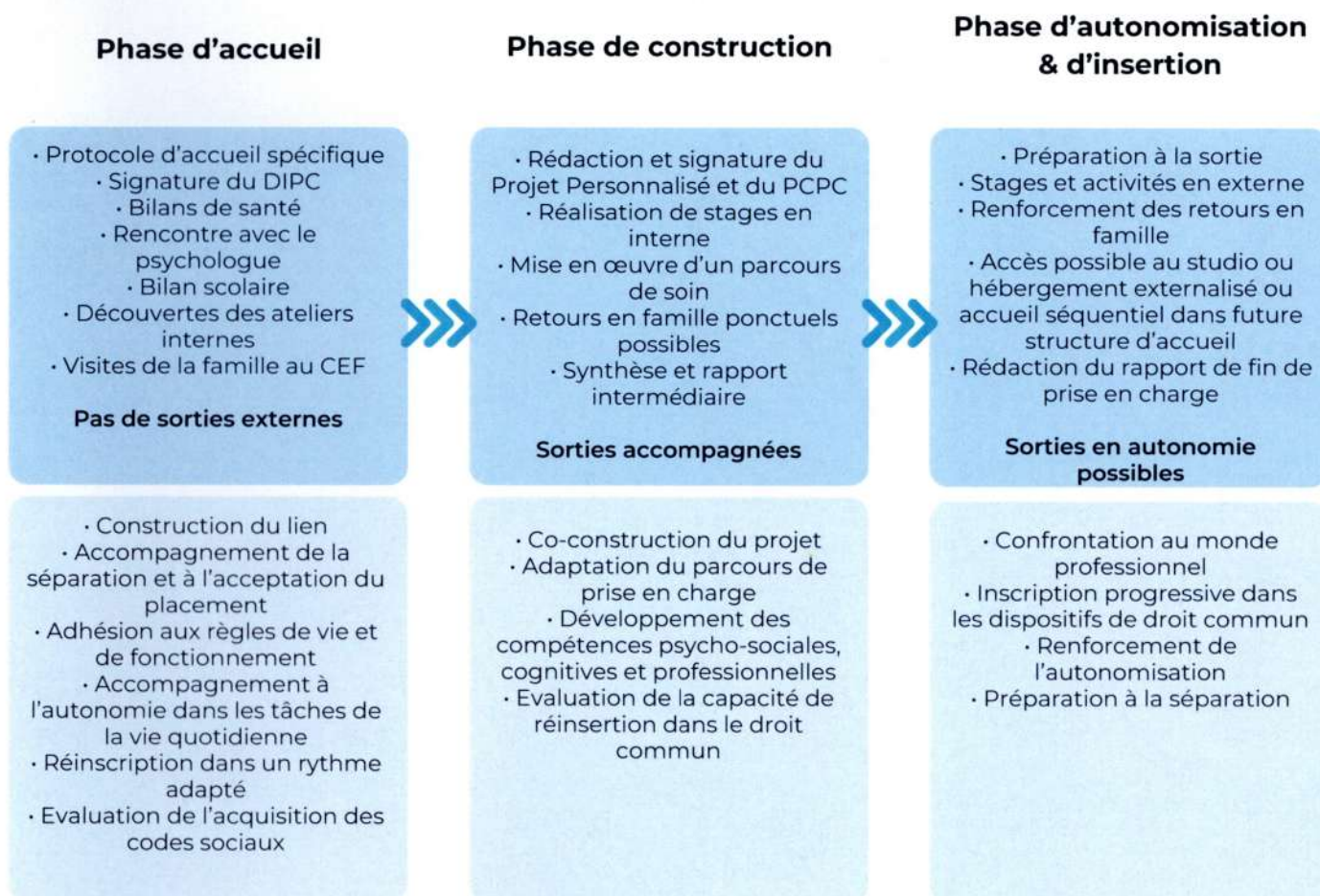
5 bâtiments principaux : l'administration (qui comprend également un studio et un appartement familles) ; les ateliers ; le bâtiment restauration et activités pédagogiques ; les unités de vie (2 villas de 6 jeunes) ; le hangar (destiné à accueillir la future ferme pédagogique).



Le parcours au CEF de Clarac

Les demandes d'admission sont transmises par les services de la PJJ à la direction du CEF, qui se prononce en fonction des places disponibles, de l'ambiance du groupe et de la situation RH. Ces accueils peuvent être préparés ou immédiats (déferrement).

Les jeunes sont confiés pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois. L'accompagnement s'effectue en 3 phases, de l'accueil du jeune à la préparation de sa sortie. Ces phases sont modulables et réévaluables en fonction de l'évolution du jeune, et doivent l'amener à cheminer progressivement de l'intérieur vers l'extérieur. Le parcours est co-construit avec les services de la PJJ et le magistrat.



Notre philosophie d'action



Les orientations du projet d'établissement

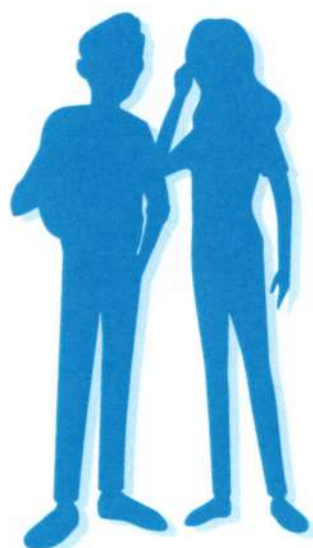
Le projet d'établissement du CEF de Clarac définit deux orientations principales : la promotion de la santé et l'insertion sociale et professionnelle. Leur mise en oeuvre opérationnelle se fait au travers de quatre outils majeurs.

Un projet architectural innovant

- Hébergement en groupes restreints :
 - 2 villas mixtes de 6 jeunes
 - 1 studio interne, pour favoriser l'autonomie en fin de parcours
 - 1 appartement dédié à l'accueil des familles

Un pôle d'activités de jour

- Ateliers techniques spécialisés : cuisine ; multiservices ; espaces verts ; hygiène, bien-être et alimentation ; enseignement scolaire ; sport ; ferme pédagogique ; pratique culturelle et artistique ; informatique, etc : apprentissage des savoirs-faire et savoirs-être en milieu professionnel
- Unité d'activité pédagogique : enseignant mis à disposition par l'EN



Un dispositif pensé pour favoriser l'insertion

- Stages en interne : pour valider l'accès aux stages à l'extérieur
- Stages, formations et chantiers en externes : réinsertion sociale et réinscription dans les dispositifs de droit commun
- Ateliers et activités socialisantes menés en interne ou par des intervenants extérieurs : information professionnelle ; démarches civiques ; prévention routière ; réflexion autour du vivre-ensemble ; etc.
- Les temps de loisirs : temps d'intervention éducative menés par les professionnels. Pour favoriser la relation éducative et évaluer les savoirs-être de chaque jeune en société.

Un accompagnement thérapeutique diversifié

- La médiation animale : présence de chats et chiens au sein du CEF ; ferme pédagogique ; équitérapie ; formations en médiation canine
- Mise en œuvre d'un parcours de soin
 - Espaces de paroles et ateliers de prévention menés par les professionnels de santé : psychologue et infirmier en interne ; médecin, médecin psychiatre, services spécialisés (ex : planning familial) en externe.

Centre Educatif Fermé de Clarac

6 chemin de Clarac, 09700 Le Vernet d'Ariège

cef.clarac@adeseurope.fr

Directeur : Ewen SABATIER - 06.02.11.77.74

Siege social : **ADES EUROPE**

Le Pitarlet – RN 117- 09160 Prat Bonrepaux

Tel : 05.61.96.27.27

